



# Assemblées Générales FNSMR - Châteauneuf-de-Mazenc- le 06 avril 2024

## **15h : Ouverture des travaux**

Brigitte Linder remercie les représentants de l'ensemble des structures du réseau (Comités et Associations) pour leur participation en présentiel et en visioconférence, à ces Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire, et ce, dans un lieu plus en adéquation avec la mission et l'objet de la Fédération.

Elle remercie également les membres du Comité Drôme/Ardèche pour leur accueil.

Jean-Jacques Deus (Président du Comité Drôme/Ardèche et de la région ARA) souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants.

Les membres de la commission de surveillance des opérations électorales et du bureau de vote se présentent à l'Assemblée : Dominique Bertrand, Matthieu Armangau, Arnaud Beinse.

Dominique Bertrand signale aux participants que la commission s'est réunie ce samedi 06 avril à 12h, date et heure de la clôture des votes. Il donne à l'Assemblée les informations suivantes:

## **Caractéristiques de l'Assemblée Générale**

### ***Les caractéristiques de l'Assemblée :***

Nombre de structures affiliées habilitées à voter : 791

Nombre de procurations accordées : 131 mandats

Majorité absolue en structures : 396

Nombre de structures qui ont voté : 398 (50,3 %)

Nombre maximum de voix : 5376

Nombre de voix accordées par procuration : 1053 voix

Majorité absolue en voix : 2689

Nombre de voix exprimées : 2932 (54,5 %)

**Modalités de votes :** électronique par l'intermédiaire du logiciel ElectionRunner

# Assemblée Générale Ordinaire annuelle

## Année 2023

### Première résolution :

**L'Assemblée Générale se prononce sur la synthèse des résolutions votées lors de l'Assemblée Générale de la FNSMR qui s'est tenue à Paris, le 15 avril 2023.**

#### Résultats du vote

- Pour : 2745
- Contre : 120
- Abstention : 36

### Deuxième résolution :

**L'Assemblée Générale se prononce sur le rapport d'activités de la saison 2022/2023 qui lui a été présenté par le Secrétaire Général, Pierre Guizzo.**

#### Résultats du vote

- Pour : 2851
- Contre : 65
- Abstention : 0

### Troisième résolution :

**L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le trésorier, Eric Catto et de l'expert-comptable, Michel Carrieu se prononce sur les comptes de l'exercice comptable, clos au 31 décembre 2023.**

#### Résultats du vote

- Pour : 2819
- Contre : 75
- Abstention : 12

## Quatrième résolution :

**En application des dispositions légales, et sur proposition unanime du Comité Directeur lors de sa séance du 2 mars 2024, l'Assemblée Générale se prononce sur l'affectation du résultat de l'exercice comptable 2023, soit 47762,51 €, sur le fonds associatif.**

### Résultats du vote

- Pour : 2878
- Contre : 32
- Abstention : 12

## Cinquième résolution :

**En application des dispositions réglementaires, et sur proposition unanime du Comité Directeur lors de sa séance du 2 mars 2024, l'Assemblée Générale se prononce sur le projet de Budget 2024.**

### Résultats du vote

- Pour : 2800
- Contre : 105
- Abstention : 18

**Clôture des travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire à 17h58**

# Assemblée Générale Extraordinaire

**La Présidente, Brigitte Linder, ouvre les travaux de l'Assemblée Générale extraordinaire à 18 heures.**

**Préambule:** La Fédération doit se conformer à la loi du 02 mars 2022, visant à démocratiser le sport en France.

Elle porte sur trois volets principaux et repose sur les principes suivants:

- Développer la pratique du sport pour le plus grand nombre
- Rénover la gouvernance des Fédérations Sportives
- Assurer un modèle économique plus vertueux

**L'Assemblée Générale se prononce sur les modifications statutaires qui lui ont été présentées et qui ont été validées à l'unanimité par le Comité Directeur lors de sa séance du 2 mars 2024.**

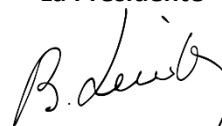
**Résultats du vote**

- Pour : 2823
- Contre : 91
- Abstention : 18

***Clôture des travaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 18h15***

**Fait à Paris, le 09/04/2024**

**La Présidente**



**Brigitte Linder**

